



**CÉGEP
À DISTANCE**

POUR COMMENCER!

À lire avant de commencer votre cours
À conserver durant toutes vos études



LES 5 ÉTAPES À SUIVRE POUR COMMENCER DU BON PIED

1. PRENEZ CONNAISSANCE DE CE GUIDE ET CONSERVEZ-LE PRÉCIEUSEMENT

Ce guide contient l'information essentielle sur :

- l'aide-mémoire **Accueil et directives**, qui présente les principales règles du Cégep à distance et son fonctionnement;
- **le Campus**, auquel vous devez vous connecter pour suivre vos cours et pour effectuer le suivi administratif;
- l'encadrement offert au Cégep à distance;
- d'autres informations qui peuvent vous être utiles pendant votre passage au Cégep à distance.

2. VÉRIFIEZ VOTRE NOTE D'EXPÉDITION

Prenez rapidement connaissance de tous les documents que vous avez reçus. S'il vous manque du matériel, communiquez dans un délai de 30 jours avec le Cégep à distance par courriel à l'adresse inscription@cegepadistance.ca pour le signaler, et ainsi obtenir le matériel manquant. Après ce délai, des frais seront exigés.

3. PRENEZ CONNAISSANCE DE VOTRE LETTRE DE BIENVENUE ET CONSERVEZ-LA PRÉCIEUSEMENT

Votre lettre de bienvenue contient :

- votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au Campus;
- le nom et les coordonnées de votre tutrice ou de votre tuteur;
- les dates d'échéance de remise de vos devoirs;
- la date limite d'annulation de chaque cours.

4. LISEZ LE GUIDE ACCUEIL ET DIRECTIVES

Il est de votre devoir de connaître les règles et les procédures qui régissent votre passage au Cégep à distance. Lisez le guide **Accueil et directives** à cegepadistance.ca/accueil.

Politiques et règlements

Le Cégep à distance fait partie du Collège de Rosemont. Vous êtes ainsi assujéti aux politiques et aux règlements qui y sont en vigueur. Consultez-les à cegepadistance.ca/reglements.

5. COMMENCEZ VOTRE COURS MAINTENANT!

Commencez votre cours dès maintenant, car le temps dont vous disposez a déjà commencé à s'écouler! Prenez d'abord connaissance de votre **guide d'études**, puis plongez dans votre **cahier d'apprentissage** ou dans votre **texte de cours**.

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Pour joindre votre tutrice ou votre tuteur

Par téléphone :

En tout temps, en laissant un message dans sa boîte vocale :

- composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400;
- faites le 2;
- au moment où vous entendez les instructions, composez le numéro de la boîte vocale de votre tutrice ou votre tuteur.

Par écrit :

- en utilisant la messagerie;
 - en participant au forum pédagogique.
-

ACCUEIL ET DIRECTIVES : UN APERÇU



ACCUEIL ET DIRECTIVES

Le document *Accueil et directives* est disponible à cegepadistance.ca/accueil ainsi que dans la section **Ressources générales** de votre cours.

AIDE-MÉMOIRE DES RÈGLES ET DES DIRECTIVES DU CÉGEP À DISTANCE

Vous venez de vous inscrire à un ou à plusieurs cours au Cégep à distance. Voici un résumé des différentes règles à suivre pour bien organiser votre cheminement scolaire. Toutes les informations mentionnées ici sont tirées du guide *Accueil et directives*, disponible à cegepadistance.ca/accueil et dans la section **Ressources générales** de votre cours.

Échéance d'un cours

Votre dernier devoir doit être remis à l'intérieur des 6 mois dont vous disposez, et ce, en respectant les règles d'expédition des devoirs (voir « Expédition des devoirs » ci-après). Dès que la note de votre dernier devoir apparaît à votre dossier, vous avez 3 mois pour compléter toutes les parties de l'évaluation finale.

Annulation et confirmation d'un cours

- Vous avez l'obligation de signifier l'abandon ou la poursuite d'un cours afin d'éviter qu'un échec ne soit porté à votre bulletin.
- Vous disposez de 30 jours ouvrables après la date de début de votre cours pour l'annuler. Vous trouverez la date limite d'annulation de chacun de vos cours dans le Campus.
- Durant la période d'annulation, votre cours sera confirmé dès que vous aurez remis des évaluations totalisant 20% des points de la pondération du cours. Dans ce cas, il ne vous sera plus possible de l'annuler.
- Une fois la date limite d'annulation dépassée, il est impossible d'annuler un cours, et ce, peu importe les raisons.
- Vous êtes responsable du suivi de l'avancement de votre ou de vos cours, car l'annulation d'un ou de plusieurs cours peut modifier votre statut. Si vous devenez étudiant à temps partiel, vous devrez payer les droits de scolarité pour les cours actifs de la session.
- **ATTENTION!** Si vous n'annulez pas votre cours dans les délais prescrits, vous devez le terminer (devoirs et évaluation finale) et le réussir pour éviter l'échec.

- Une fois la date limite d'annulation dépassée, une lettre vous sera transmise pour vous informer des délais dont vous disposez pour confirmer votre cours.

Délai de la tutrice ou du tuteur pour répondre à une communication

Les tuteurs disposent d'un **délai de 2 jours ouvrables** pour répondre aux communications faites par la messagerie ou par téléphone. Il est préférable d'utiliser la messagerie dans l'environnement d'apprentissage et ensuite le système téléphonique, si cela s'avère nécessaire.

Expédition des devoirs

Il est interdit d'envoyer plus d'un devoir à la fois.

Les devoirs doivent être envoyés à votre tutrice ou à votre tuteur dans l'ordre, un seul à la fois. Vous devez attendre la rétroaction avant d'envoyer le devoir suivant.

Si vous postez plus d'un devoir à la fois, le ou les devoirs excédentaires vous seront retournés **NON CORRIGÉS**, ce qui risque de vous occasionner un retard. Notez également que les devoirs transmis par courriel à la tutrice ou au tuteur ne seront pas corrigés.

Délai de correction

Les tuteurs disposent d'un délai de 5 jours ouvrables pour corriger un devoir ou un examen.

ATTENTION! Il faut tenir compte **des délais de la poste**, s'il y a lieu.

- Si la correction de votre devoir tarde, il faut d'abord contacter votre tutrice ou votre tuteur pour vous assurer qu'il a reçu votre devoir.
- Si vous remettez vos devoirs par le Campus, seul le devoir 1 sera actif au début de votre cours. Par la suite, c'est la saisie de la note d'un devoir qui activera le devoir suivant.

Évaluation finale

Tous les devoirs doivent être corrigés et les notes doivent apparaître à votre dossier pour que vous puissiez accéder à votre évaluation finale. Si vous avez un examen oral à faire, la note de celui-ci doit être inscrite à votre dossier pour que vous puissiez accéder à votre examen écrit. **Tous les examens (comprenant l'entretien d'évaluation) doivent être effectués avant la date d'échéance pour éviter l'échec au cours.**

Demande de prolongation

Pour faire une demande de prolongation pour les devoirs, vous **devez avoir au minimum un (1) devoir corrigé et la note doit apparaître à votre dossier**. Aucune exception ne sera faite.

La prolongation **pour les devoirs est de deux (2) mois** et la prolongation pour **l'évaluation finale est de un (1) mois**.

- Dans la page **Accueil** du Campus, sous **Mes cours**, sélectionnez votre cours et cliquez sur **Demande de prolongation**.
- Vous devez faire une demande pour chaque cours, s'il y a lieu.
- Des frais de 40 \$ par cours sont exigés pour la prolongation du délai de remise des devoirs ou pour l'évaluation finale.

ATTENTION! Votre demande doit être effectuée au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date d'échéance pour la remise des devoirs ou pour faire l'évaluation finale de votre cours.

AUCUNE prolongation ne sera accordée aux étudiants qui ne respectent pas ces règles. De plus, le Cégep à distance n'accorde jamais de deuxième prolongation.



Vous vivez de l'inquiétude par rapport à cette évaluation? Vous devez passer l'épreuve une seconde fois?

Suivez le cours

Aide à la réussite de l'épreuve uniforme de français (861-EUF-FD),

offert gratuitement au Cégep à distance.

UNE FORMULE GAGNANTE!

En suivant ce cours, vous aurez droit :

- à la révision de tous les éléments qu'il faut savoir pour réussir;
- à un encadrement personnalisé par une tutrice ou un tuteur spécialiste de l'Épreuve;
- à des devoirs et des exercices adaptés à vos difficultés;
- à une simulation pour confirmer que vous pouvez réaliser l'Épreuve;
- à du matériel pédagogique accessible et des conseils inspirés d'expériences réelles.

Inscription gratuite à :

cegepadistance.ca/epreuve



ACCÈS AU CAMPUS

COMMENT ACCÉDER AU CAMPUS

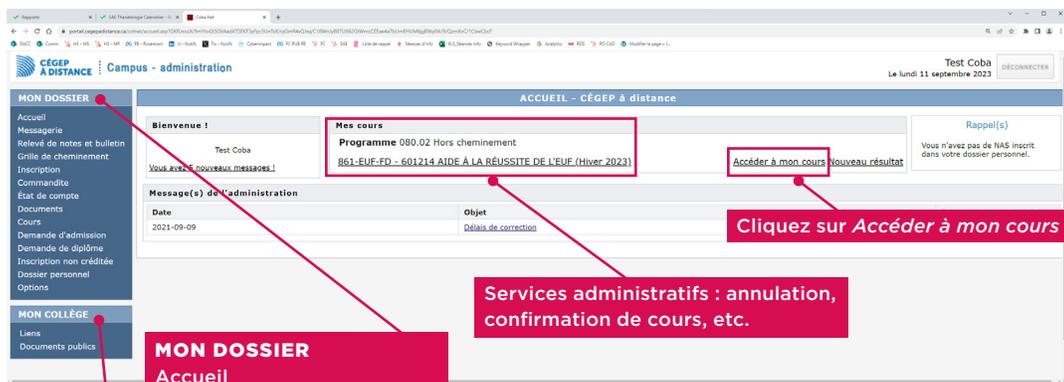
Sur la page d'accueil du site **cegepadistance.ca**, cliquez sur le bouton «CAMPUS-ÉTUDIANTS INSCRITS» ou rendez-vous à **cegepadistance.ca/mondossier**.

ACCÉDEZ AU CAMPUS POUR :

- accéder à un cours et à ses devoirs ;
- confirmer votre inscription ;
- obtenir de l'information sur vos résultats scolaires et sur l'avancement de vos cours ;
- communiquer avec la tutrice ou le tuteur de votre cours par la messagerie ;
- accéder à votre évaluation finale ;
- participer au forum d'un cours ;
- modifier votre adresse ou votre numéro de téléphone ;
- télécharger vos reçus fiscaux ;
- et plus encore.

COMMENT ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Une fois dans le Campus, cliquez sur le lien *Accéder à mon cours* situé à la droite du titre du cours que vous souhaitez consulter.



- MON DOSSIER**
 - Accueil
 - Messagerie
 - Relevé de notes et bulletin
 - Grille de cheminement
 - Inscription
 - Commandite
 - État de compte
 - Documents
 - Cours
 - Demandes d'admission
 - Demande de diplôme
 - Inscription non créditée
 - Dossier personnel
 - Options
- MON COLLÈGE**
 - Liens
 - Documents publics

Services administratifs : annulation, confirmation de cours, etc.

Cliquez sur Accéder à mon cours

Options du Campus

Code d'utilisateur et mot de passe

- Votre code d'utilisateur et votre mot de passe vous ont été transmis dans la *Lettre de bienvenue* qui accompagne votre matériel de cours (par la poste et dans la messagerie du Campus).

Questions fréquentes

Le système me redemande mon code d'utilisateur et mon mot de passe. Pourquoi ?

Si vous cessez d'utiliser votre ordinateur pendant 30 minutes ou plus, votre séance de travail est automatiquement interrompue. Vous devez alors vous connecter de nouveau au système.

J'aimerais communiquer avec ma tutrice ou mon tuteur de vive voix. Puis-je l'appeler ?

Vous avez accès à la boîte vocale de votre tutrice ou de votre tuteur pour y laisser un message. Le délai maximal de réponse est de deux jours ouvrables.

De quelle façon puis-je demander un délai supplémentaire pour remettre mes devoirs ?

Vous devez accéder à votre Campus, cliquer sur le titre du cours concerné et cliquer sur Demande de prolongation.

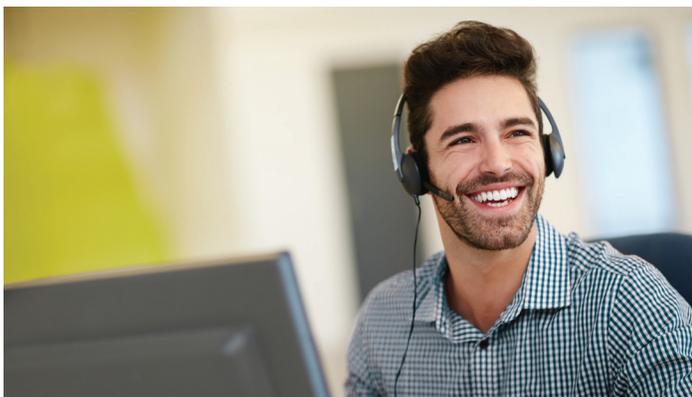
L'ENCADREMENT ET LE SUIVI DES ÉTUDIANTS AU CÉGEP À DISTANCE

L'ÉQUIPE DU CÉGEP À DISTANCE VOUS SOUTIEN DANS VOTRE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE...

- en vous affectant une tutrice ou un tuteur pour vous guider;
- en vous proposant des outils d'aide afin de mieux gérer votre temps d'étude;
- en vous conseillant sur l'utilisation de méthodes de travail efficaces et adaptées à votre situation et à la formation à distance;
- en assurant un suivi particulier dans le cas d'une admission sous conditions;
- en vous aidant dans la planification de vos prochaines sessions (choix de cours, mise à jour de votre grille de cheminement, etc.);
- en vous aidant à faire face aux imprévus pouvant nuire à votre réussite scolaire;
- en vous suggérant des ressources en ligne en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

VOTRE TUTRICE OU VOTRE TUTEUR...

- vous accueille;
- répond à vos questions concernant la matière de votre cours, par téléphone ou par la messagerie électronique dans un délai de deux jours ouvrables, que vous suiviez un cours imprimé ou un cours sur le Campus;
- corrige et commente vos devoirs;
- vous aide à vous préparer pour l'évaluation finale;
- corrige votre évaluation finale.



Que vous soyez inscrit à un seul cours ou que vous vouliez suivre tout un programme, vous pouvez compter sur des services professionnels tout au long de votre parcours!

La communication avec votre tutrice ou votre tuteur

Par téléphone :

En tout temps, en laissant un message dans sa boîte vocale :

- composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400;
- faites le 2;
- au moment où vous entendez les instructions, composez le numéro de la boîte vocale de votre tutrice ou votre tuteur.

Par écrit :

- en utilisant la messagerie;
- en participant au forum pédagogique.

LES OUTILS D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Rendez-vous à cegepadistance.ca/aide pour découvrir de nombreuses ressources d'aide à la réussite. Parmi celles-ci, vous trouverez les guides suivants :

- **Accueil et directives**
- **Vers la réussite**
- **Gérer son temps**
- **Le stress et les examens**
- **Comprendre sa motivation**
- **Les méthodes de travail**

N'hésitez pas à les consulter!

NOS CONSEILS POUR RÉUSSIR VOS COURS À DISTANCE



1. PLANIFIEZ VOTRE TEMPS

- Établissez un horaire réaliste en tenant compte de vos obligations : travail, famille, transport, cours, activités, etc.
- Établissez un échéancier pour chaque cours ; idéalement, planifiez de remettre votre devoir 1 lors du premier mois de cours.
- Attention aux imprévus ; n'attendez pas à la dernière minute, car cela pourrait grandement vous nuire.
- Suivez votre échéancier et adaptez-le au besoin.

2. CHOISISSEZ LE BON LIEU ET LE BON MOMENT POUR ÉTUDIER

- Trouvez un lieu agréable et éloignez toutes les sources de distractions (cellulaire, réseaux sociaux, etc.). Vous pourrez ainsi mieux vous concentrer.
- Déterminez le moment de la journée où vous êtes le plus efficace pour établir votre rituel de travail.
- Expliquez aux personnes qui vous entourent l'importance, la raison et le but de vos études (cela les aidera à respecter les moments que vous y dédiez).
- Ne vous sentez pas coupable de prendre ces moments pour vous, pensez avec fierté que vous bâtissez votre avenir !

3. TROUVEZ VOTRE STRATÉGIE D'ÉTUDE

- Avant de commencer votre étude, vérifiez votre échéancier et établissez vos priorités ; quels cours ou quels devoirs doivent être mis de l'avant ?
- Si cela est possible, favorisez la révision au quotidien ; un petit moment chaque jour peut grandement porter fruit.
- N'oubliez pas de prendre des pauses de 10 minutes pour chaque 50 minutes d'étude.
- Contactez sans hésiter vos personnes-ressources, elles sont là pour vous aider : tutrice ou tuteur, API, techniciens à l'information scolaire.

4. PENSEZ MOTIVATION

- Rappelez-vous ce qui vous motive à poursuivre vos études : meilleur emploi, meilleure qualité de vie, meilleur salaire ?
- Si vous vivez un moment de démotivation, ciblez-en la cause : cours, mauvaise compréhension de la matière, échéancier, sentiment de solitude, manque d'encadrement ?
- Contactez votre tutrice ou votre tuteur, il saura vous donner des conseils et des trucs, ou encore vous orienter vers la ressource nécessaire pour retrouver votre motivation.

N'oubliez pas que le Cégep à distance est là pour vous. Contactez-nous et nous vous aiderons : **514 864-6464 (1 800 665-6400)** ou **infoscol@cegepadistance.ca**.



Photo de la couverture arrière : DeanDrobot/iStock - Photos sans mention : iStock et Thinkstock

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400



Cégep à distance
6300, 16^e Avenue
Montréal (Québec)
H1X 2S9

cegepadistance.ca

